

# Marlog- Les Florides

Marlog, ou la naissance d'un nouveau projet. A chaque étapes les diverses organisations syndicales ont eu à prendre en compte la situation pour se positionner.

**Ainsi en CCE**, l'avis était « politique ». Marlog étant un projet structurant pour notre avenir et apte à dégager des marges économiques nécessaires au développement de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle nous avons été favorables au projet.

**En CHSCT**, après plusieurs discussions avec les responsables pour leur faire admettre la nécessité de se « caller » à la loi et non pas à de pseudo recommandations venant d'EADS. Et après divers entretiens informels nous avons eu des avancées susceptibles de pouvoir donner un avis favorable à ce projet.

**En CE**, nous avons à juger du traitement « social » de cette opération vers la ZAC des Florides. Comme pour la présentation en CHSCT, nous avons fait plusieurs remarques nécessaires, à notre avis, pour justifier un accord sur le sujet. Ainsi nous avons demandé des compensations suffisantes pour accompagner les changements. Compensation en temps notamment. Il nous a semblé que nous avons été entendus et compris. **Cependant la Direction nous a officiellement fait des propositions en deçà de celles que l'on était en droit d'espérer :**

- Pour les non cadres et cadres au forfait horaire la direction, pour la prise en compte de l'éloignement de Marlog du site d'EC, attribuera 10' par jour de temps non travaillé
- Les cadres en forfait jour se verront attribuer 1 jour de RTT supplémentaire.

**Pour Force Ouvrière ces mesures insuffisantes restent insuffisantes par rapport aux attentes du Personnel.**

Pour celles et ceux de la Duranne, les indemnités kilométriques seront maintenues sur une période de 12 mois avec une dégressivité, pour arriver à terme à les supprimer.

Les déplacements entre le site de Marignane et Marlog se feront via une navette. Celle-ci sera utilisée par le personnel ayant recours aux transports en commun de l'usine le matin et le soir, mais aussi pour se rendre à Ma pour des réunions de travail, dispensaire, ...

Les salariés, déjà sur place pour une réunion, pourront se restaurer à Ma après pointage avant et après sur les bornes de Marignane. Cependant le pointage du matin et du soir quelque soit la raison se fera obligatoirement à Marlog. **Notre demande d'élargissement n'a pas été prise en compte, nous le regrettons.**

La direction a tenu à nous rassurer en indiquant que ces mesures seront mises en application pour une période de 6 mois, période mise à profit pour améliorer le processus.

Pour FO, ce déménagement aurait pu être un cas d'école de création et de mise en place d'une activité au voisinage du site historique de Marignane. **Marlog aurait pu être un moyen de démontrer l'implication de la Direction pour le bien être de ses salariés. Ce ne fût qu'une organisation « low cost » dont le but ne serait que la rentabilité à court terme, ce qui reste encore à prouver.** Dommage. Dommage pour les salariés en premier lieu et dommage pour la société qui est passée à coté de son rôle d'entreprise citoyenne. Pour toutes ces raisons lors du vote en CE les élus FO se sont abstenus.

Marignane, le 18 mai 2010

FORCE OUVRIERE Eurocopter établissement de Marignane